



PARTENARIAT ÉCONOMIQUE CCI CÔTE-D'OR . SAÔNE-ET-LOIRE / DIJON MÉTROPOLE

Fiche-Action 2 – Année 2025

TITRE DE L'ACTION

**INFORMER ET SENSIBILISER LES TPE DE DIJON MÉTROPOLE SUR LA
THEMATIQUE DE LA SECURITE ET DE LA TRANQUILLITE PUBLIQUE**

CONTACT REFERENT DIJON METROPOLE :

Peggy NOVE, Chargée d'Observatoire, Direction du commerce

DESCRIPTION DE L'ACTION, OBJECTIFS ET CONTENUS

Constat :

Les entreprises commerciales de la circonscription sont de plus en plus soumises à l'insécurité et à des faits délictueux (vols à main armée ou avec violence, vols à l'étalage, escroqueries par faux moyens de paiements, etc.) en milieu urbain comme en milieu rural.

Pour lutter contre ces faits, la CCI Côte-d'Or . Saône-et-Loire gère le dispositif ALERTE COMMERCE qui permet aux commerçants adhérents d'être prévenus rapidement par les forces de l'ordre par le biais d'un SMS lorsqu'un délit ou une tentative de délit ont été commis à proximité de leurs entreprises. La Direction Départementale de la Sécurité Publique gère l'envoi de ces SMS sur les zones Police, la Gendarmerie couvre quant à elle les autres zones du département dont certaines villes de Dijon Métropole).

A ce jour, près de 500 commerçants de Dijon Métropole se sont inscrits à ce dispositif.

Un kit de communication a été créé pour promouvoir le dispositif, composé d'un dépliant, une vitrophanie, un guide de conseils pour les commerces et un site internet comprenant une interface grand public et un backoffice pour la gestion des inscriptions, alertes et fiches Vigilance et Conseils.

Par ailleurs, la CCI accueille les réunions mensuelles CPSQ auxquelles participent une collaboratrice et, depuis cette année, une élue Commerce de la CCI.

Enfin, soucieuse de renforcer l'accompagnement des commerçants de quartiers, la Ville de Dijon a fait appel à la CCI pour intervenir sur différentes thématiques liées au commerce, dont la sécurité, lors de réunions organisées par Shop In Dijon et les Unions Commerciales de quartiers.

Objectifs:

- Poursuivre et accentuer le travail réalisé sur la sécurité via ALERTE COMMERCE et la communication autour de ce dispositif.
- Maintenir la participation de la CCI aux CPSQ en apportant le cas échéant des informations relatives aux commerces.
- Contribuer à l'accompagnement des commerces aux côtés de la Ville et des associations de commerçants de quartiers.

Contenu :

- Gestion du dispositif « **ALERTE COMMERCE** ». La CCI prendra en charge le coût d'envoi des SMS (en moyenne 40 alertes/an, soit 800 à 1 000 € selon nombre d'adhérents en évolution).
- Participation aux réunions CPSQ centre-ville
- Contribuer à l'animation de réunions de quartiers commerçants organisées par Shop In Dijon en s'appuyant notamment sur les Unions Commerciales de quartiers (quand elles existent) en intervenant sur différentes thématiques liées au commerce. Soit 8 interventions correspondant aux 8 quartiers identifiés par la Ville de Dijon.

A la demande de la Ville de Dijon, deux nouvelles actions s'inscrivent dans cette fiche action sans donner lieu à valorisation financière :

- Contribution au Label HARMONUITS (communication sur le label, valorisation des entreprises labellisées, participation aux Comités de labellisation)
- Participation aux Commissions Terrasses (avis sur les dossiers de candidature)

MAITRISE D'OUVRAGE

CCI Côte-d'Or . Saône-et-Loire.

COUT ET NATURE DES DEPENSES PREVISIONNELLES

Dépenses prévisionnelles	Coût par an
Gestion du dispositif « ALERTE COMMERCE »	7 j
Participation aux CPSQ centre-ville	3 j
Interventions réunions de Quartiers (sécurité + autres thématiques)	5 j
Total	15 j

CALENDRIER ENVISAGE

Gestion du dispositif ALERTE COMMERCE, sur l'année.

Participation aux CPSQ centre-ville mensuelles.

Intervention lors de 8 réunions de quartiers réparties sur l'année 2025.

PARTENARIATS TECHNIQUES POSSIBLES

Référents Sûreté Police Nationale

Services de Police Municipale

Shop In Dijon, unions commerciales de quartiers

EVALUATION

Réalisation en fin d'année d'un bilan quantitatif et qualitatif partagé par les 2 partenaires et susceptible d'influer sur les objectifs de l'année suivante.